



**PREFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°85-2026-038

PUBLIÉ LE 9 FÉVRIER 2026

Sommaire

Direction Départementale des Finances Publiques de la Vendée /

85-2026-02-06-00004 - Délégation générale de signature du DDFIP
(DDFIP85) (9 pages)

Page 3

Direction Départementale des Finances
Publiques de la Vendée

85-2026-02-06-00004

Délégation générale de signature du DDFIP
(DDFIP85)



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA VENDÉE

Arrêté

Le directeur départemental des finances publiques de la Vendée ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 11 décembre 2009 portant création de la direction départementale de la Vendée ;

Vu le décret du 30 octobre 2024 portant nomination de Monsieur Philippe FERTIER-POTTIER en qualité de directeur départemental des finances publiques de la Vendée ;

Arrête :

Article 1. Délégation générale est donnée à **Monsieur Sylvain DANELUTTI**, administrateur de l'État, directeur du pôle expertise fiscale et foncière, à l'effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions, et de signer seul ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

Sont exclus de la présente délégation :

- le traitement du gracieux et du contentieux en matière fiscale, qui fait par ailleurs l'objet d'autres délégations ;
- tous les actes afférents à l'exercice des missions exclusivement dévolues aux comptables publics par l'article 18 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012.

Article 2. Délégation générale est donnée à **Madame Isabelle UNTEREINER**, administratrice de l'État, directrice du pôle gestion publique, à l'effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions, et de signer seule ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

Le traitement du gracieux et du contentieux en matière fiscale, qui fait par ailleurs l'objet d'autres délégations, est exclu de la présente délégation.

Article 3. Délégation générale est donnée à **Madame Magali GIRARD**, administratrice des finances publiques adjointe, responsable des missions risques-audit, action économique, domaine et politique immobilière de l'État, à l'effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions, et de signer seule ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

Sont exclus de la présente délégation :

- le traitement du gracieux et du contentieux en matière fiscale, qui fait par ailleurs l'objet d'autres délégations ;
- tous les actes afférents à l'exercice des missions exclusivement dévolues aux comptables publics par l'article 18 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012.

Article 4. Délégation générale est donnée à **Monsieur Franck PÉCHARD**, administrateur des finances publiques adjoint, responsable du pôle missions transverses, à l'effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions, et de signer seul ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

Sont exclus de la présente délégation :

- le traitement du gracieux et du contentieux en matière fiscale, qui fait par ailleurs l'objet d'autres délégations ;
- tous les actes afférents à l'exercice des missions exclusivement dévolues aux comptables publics par l'article 18 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012.

Article 5. Dans le cadre du pôle expertise fiscale et foncière, délégations spéciales sont accordées à :

Division du contrôle fiscal et des affaires juridiques

Madame Isabelle CARPENTIER, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division du contrôle fiscal et des affaires juridiques, à l'effet de signer toute correspondance et tout document relatifs aux affaires de la division.

En cas d'empêchement ou d'absence de Madame Isabelle CARPENTIER, **Madame Delphine BROUSSE**, inspectrice principale des finances publiques, à l'effet de signer seule ou concurremment les mêmes documents.

En cas d'empêchement ou d'absence de Madame Isabelle CARPENTIER et de Madame Delphine BROUSSE, **Monsieur Jean Michel CABANACQ**, inspecteur divisionnaire des finances publiques, à l'effet de signer seule ou concurremment les mêmes documents.

• **Service du contrôle fiscal**

Madame Delphine BROUSSE, inspectrice principale des finances publiques, responsable du service du contrôle fiscal, à l'effet de signer toute correspondance et tout document relatifs aux affaires de la division.

Monsieur Jean-Michel CABANACQ, inspecteur divisionnaire des finances publiques, chargé de mission, à l'effet de signer toute correspondance et tout document relatifs aux affaires du service et à sa fonction de représentation devant les instances judiciaires en qualité de représentant de partie civile.

Mesdames Marie-France CABANACQ et **Chloé GRELIER**, inspectrices des finances publiques, à l'effet de signer seules ou concurremment toutes correspondances et tous documents relatifs aux affaires de leur division.

• **Service des affaires juridiques**

Mesdames Valérie JEANNIER et **Nathalie RABILLE**, inspectrices des finances publiques, **Messieurs Benoît GALLOT**, **Jean-Philippe LIMOUSIN** et **Monsieur Fabien MALÉPART**, inspecteurs des finances publiques, ainsi que **Mesdames Roselyne AMAURY**, **Sandrine HAMEL** et **Corine VERNA**, contrôleuses principales des finances publiques, à l'effet :

- de signer toutes correspondances et tous documents relatifs aux affaires du service des affaires juridiques, notamment toutes correspondances afférentes aux demandes de dispense de caution ou de certificat fiscal, d'accréditation d'un représentant fiscal, aux dossiers de rescrits, de saisine d'un conciliateur fiscal ou aux dossiers signalés par la Direction générale

- de signer toutes correspondances et tous documents relatifs au bureau d'ordre, notamment toutes correspondances afférentes à la gestion des tiers-déclarants, au suivi des dégrèvements DGE, au complément des dossiers de restitution et de décharge ainsi que l'ordonnancement des décisions .

Monsieur Fabien MALÉPART, inspecteur des finances publiques, à l'effet de signer toutes correspondances et tous documents relatifs à l'accompagnement fiscal personnalisé des petites et moyennes entreprises (AFPME).

• **Division des missions foncières**

Monsieur Bruno LORFEUVRE, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division des missions foncières, à l'effet de signer toute correspondance et tout document relatifs aux affaires de la division.

En cas d'empêchement ou d'absence de Monsieur Bruno LORFEUVRE, **Madame Emmanuelle YVERNOGÉAU**, inspectrice des finances publiques, à l'effet de signer seule ou concurremment les mêmes documents.

En cas d'empêchement ou d'absence de Monsieur Bruno LORFEUVRE et de Madame Emmanuelle YVERNOGÉAU, **Madame Roselyne AMAURY**, contrôleur principal des finances publiques, et **Monsieur Carl GIRARD**, contrôleur des finances publiques, à l'effet de signer seuls ou conjointement les mêmes documents.

Correspondant agriculture

Monsieur Jean-Michel CABANACQ, inspecteur divisionnaire des finances publiques, correspondant agriculture, à l'effet de signer toute correspondance et tout document relatifs aux missions qui lui sont confiées.

En cas d'empêchement de Monsieur Jean-Michel CABANACQ, **Madame Emmanuelle YVERNOGÉAU**, inspectrice des finances publiques, à l'effet de signer seule ou conjointement les mêmes documents.

En cas d'empêchement de Monsieur Jean-Michel CABANACQ et de Madame Emmanuelle YVERNOGÉAU, **Madame Roselyne AMAURY**, contrôleur principal des finances publiques, à l'effet de signer seule ou conjointement les mêmes documents.

- **Division de la fiscalité des particuliers, des professionnels et de la cellule d'assistance au recouvrement forcé**

Monsieur Thierry DIGOIN, administrateur des finances publiques adjoint, à l'effet de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de la division.

En l'absence de Monsieur Thierry DIGOIN, **Madame Sylviane CHEVOLEAU**, inspectrice divisionnaire des finances publiques, reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de la division.

- **Service de la fiscalité des particuliers**

Madame Florence REYMONDON, inspectrice des finances publiques, **Monsieur Frank LEDERGERBER**, inspecteur des finances publiques, **Madame Karine BACOUÉL**, inspectrice des finances publiques à l'effet de signer toute correspondance et tout document relatifs aux affaires du service, incluant les travaux préparatoires à l'homologation des rôles.

- **Service de la fiscalité des professionnels**

Monsieur Frank LEDERGERBER, inspecteur des finances publiques et à **Madame Karine BACOUÉL** inspectrice des finances publiques à l'effet de signer toute correspondance et tout document relatifs aux affaires du service de la fiscalité des professionnels.

- **Cellule d'assistance au recouvrement forcé (CARF)**

Mesdames Gaëlle BRULÉ et **Stéphanie ORIEUX**, inspectrices des finances publiques, **Madame Christelle BERTHONNEAU**, contrôleur principal des finances publiques, à l'effet de signer toute correspondance et tout document relatifs aux affaires de la cellule d'assistance au recouvrement forcé (CARF).

Mesdames Gaëlle BRULÉ et **Stéphanie ORIEUX**, inspectrices des finances publiques, à l'effet de me représenter devant les juridictions civiles et commerciales.

- **Service des huissiers des finances publiques**

Mesdames Nathalie KAVAFFIANI et **Raïssa MALINESOUCHETTY**, huissiers des finances publiques, à l'effet de signer les correspondances et actes concernant le service des huissiers des finances publiques.

Article 6. Dans le cadre du pôle gestion publique, délégations spéciales sont accordées à :

Monsieur Lucien LECA, administrateur des finances publiques adjoint, adjoint de la directrice du pôle gestion publique, à l'effet de signer toute correspondance et tout document relatifs aux affaires du secteur public local et État.

- **Division secteur public local**

- **Service du pilotage de la gestion et de l'animation du secteur public local**

- **Expertise et qualité des comptes locaux**

Madame Élixa COTTEREAU, inspectrice des finances publiques, responsable du secteur expertise et qualité des comptes des collectivités locales, à l'effet de signer les courriers simples bordereaux et lettres d'envoi de simples pièces, accusés de réception, tout document administratif et comptable en rapport avec sa mission à l'exception des pièces de nature juridique et contentieuse.

En cas d'empêchement ou d'absence de Madame Élixa COTTEREAU, **Madame Laëtizia ARGUELLO**, contrôleur des finances publiques reçoit procuration spéciale à l'effet de signer seule ou concurremment les mêmes documents.

- **Service du pilotage et de l'animation du conseil aux collectivités**

Madame Fouzia TOUZOUIRT, inspectrice principale des finances publiques, responsable du service du pilotage et de l'animation du conseil aux collectivités à l'effet de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires du secteur public local.

- **Fiscalité directe locale**

Madame Karine LE PEILLET, inspectrice des finances publiques, responsable du secteur de la fiscalité directe locale, à l'effet de signer les courriers simples, bordereaux et lettres d'envoi de simples pièces, accusés de réception, tout document administratif et comptable en rapport avec leur mission à l'exception des pièces de nature juridique et contentieuse.

En cas d'empêchement ou d'absence de Madame Karine LE PEILLET, **Madame Nathalie PENNETIER**, contrôleur des finances publiques ainsi que **Monsieur Éric GENDRONNEAU**, agent administratif principal des finances publiques, reçoit procuration spéciale à l'effet de signer seul ou concurremment les mêmes documents.

- **Valorisation des données financières et fiscales - Analyses financières**

Monsieur Fabien BUFFET, inspecteur divisionnaire des finances publiques, conseiller aux décideurs locaux et référent valorisation des données financières et fiscales, à l'effet de signer les courriers simples, bordereaux et lettres d'envoi de simples pièces, accusés de réception, tout document administratif et comptable en rapport avec sa mission à l'exception des pièces de nature juridique et contentieuse, les procès-verbaux des commissions auxquelles il est habilité à me représenter.

- **Dématérialisation et monétique**

Madame Fouzia TOUZOUIRT, inspectrice principale des finances publiques, ainsi que **Monsieur Laurent DELPECH**, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe, à l'effet de signer tout document afférent à la mission de correspondant dématérialisation et monétique.

Division État

- **Service de la comptabilité et des recettes de l'État**

Monsieur Yannick PRATS, inspecteur des finances publiques, responsable du service de la comptabilité et des recettes de l'État, à l'effet de signer les états de poursuites, les actes conservatoires, les bordereaux sommaires, l'état des caractéristiques de la créance envoyé à la Banque de France dans le cadre du surendettement des ménages, la lettre d'envoi des transactions avant jugement, les délais de paiement.

Monsieur Yannick PRATS, inspecteur des finances publiques, ainsi que **Madame Marianne BILLIOT**, contrôleur des finances publiques et **Monsieur Julien DESWARTE**, contrôleur des finances publiques, à l'effet de signer les déclarations de créances dans le cadre du surendettement, des redressements ou liquidations judiciaires, les lettres de rappel, les lettres comminatoires, les délais de paiement, dans la

limite de 5 000 €, les lettres d'accompagnement adressées aux huissiers de justice dans le cadre des procédures de saisies extérieures, les demandes de renseignements, les accusés de réception des titres de perception et tout document en matière de procédure de saisies extérieures.

Madame Muriel PEROCHEAU, adjointe au service de la comptabilité et des recettes de l'État, dispose du même mandat que Monsieur Yannick PRATS lorsqu'elle le supplée.

Monsieur Yannick PRATS, inspecteur des finances publiques, et en cas d'empêchement de celui-ci, **Madame Muriel PEROCHEAU**, contrôlease des finances publiques, à l'effet de signer les récépissés, les bordereaux de prélèvement.

Les personnes du service de la comptabilité et des recettes de l'État désignées ci-dessus ainsi que **Monsieur Florian MENCH**, agent administratif principal des finances publiques, et **Madame Magali MABIT**, agente administrative des finances publiques, à l'effet de signer les déclarations de recettes.

- **Service des dépôts et services financiers**

Monsieur Yannick PRATS, inspecteur des finances publiques, responsable du service des dépôts et services financiers, **Monsieur Pierre SAVIGNY**, contrôleur principal des finances publiques, ainsi que **Monsieur Claude BOUDAUD**, contrôleur principal des finances publiques et **Madame Fabienne DEGUIL**, contrôlease des finances publiques, à l'effet de signer les demandes de renseignements relatives aux attributions du service, les récépissés, reconnaissances de dépôts de valeurs et gestion des timbres, les extraits d'opposition et certificats de non-opposition, les ordres de virements sur la Banque de France, les chèques de banque, les ordres de paiement et autorisations de paiement pour mon compte dans d'autres départements.

Article 7. Dans le cadre du pôle missions transverses, délégations spéciales sont accordées à :

- **Division des ressources humaines et de la formation professionnelle**

Monsieur Stéphane LAUBRAY, inspecteur principal des finances publiques, responsable de la division des ressources humaines et de la formation professionnelle, à l'effet de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de la division.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Stéphane LAUBRAY, **Madame Vidya ZEGANADIN**, inspectrice des finances publiques, et **Sylvain BURGAUD**, inspecteur des finances publiques, reçoivent délégation spéciale à l'effet de signer les mêmes documents.

- **Service des ressources humaines**

Madame Vidya ZEGANADIN, inspectrice des finances publiques, responsable du service des ressources humaines et en charge du pilotage de l'équipe mobile d'accueil, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions :

- les courriers simples, bordereaux et lettres d'envoi de simples pièces, accusés de réception ;
- tout document administratif et comptable en rapport avec les activités dont elle a la charge, à l'exception des pièces de nature juridique ou contentieuse ;
- les ordres de missions relatifs à ses attributions.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Vidya ZEGANADIN, **Madame Isabelle PACAUD**, contrôleur principale des finances publiques, **Mesdames Audrey LEMAY et Lucie OSSANT**, contrôleuses des finances publiques, et **Monsieur Teddy GOBLET**, contrôleur des finances publiques, à l'effet de signer seuls ou concurremment les mêmes documents.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Vidya ZEGANADIN, inspectrice des finances publiques, **Monsieur Sylvain BURGAUD**, inspecteur des finances publiques, et **Madame Lucie OSSANT**, contrôleur des finances publiques, à l'effet de signer les bons de commande et les accusés réception des chèques déjeuner.

- **Chargé de mission gestion de l'équipe départementale de renfort et accompagnement RH du nouveau réseau de proximité**

Monsieur Sylvain BURGAUD, inspecteur des finances publiques, chargé de mission gestion de l'équipe départementale de renfort et accompagnement RH du nouveau réseau de proximité, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions :

- les courriers simples, bordereaux et lettres d'envoi de simples pièces, accusés de réception ;
- tout document administratif et comptable en rapport avec les activités dont il a la charge, à l'exception des pièces de nature juridique ou contentieuse ;
- les ordres de missions relatifs à ses attributions.

- **Service de la formation professionnelle**

Monsieur Sylvain BURGAUD, inspecteur des finances publiques, responsable du service de la formation professionnelle, à l'effet de signer les correspondances et actes concernant le service de la formation professionnelle.

En cas d'empêchement ou d'absence de Monsieur Sylvain BURGAUD, **Monsieur Richard LUANG-VIJA**, contrôleur des finances publiques, à l'effet de signer seul ou concurremment les mêmes documents.

- **Division du budget, de l'immobilier et de la logistique**

Monsieur Guillaume BUTEAU, inspecteur divisionnaire des finances publiques, responsable de la division du budget, de l'immobilier et de la logistique, à l'effet de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de la division.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Guillaume BUTEAU, **Mesdames Mélanie FORGES et Blandine TAPIN**, inspectrices des finances publiques, à l'effet de signer seules ou concurremment les mêmes documents.

- **Service du budget**

Madame Mélanie FORGES, inspectrice des finances publiques, responsable du service du budget, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions :

- les courriers simples, récépissés, bordereaux et lettres d'envoi de simples pièces ;
- tout document administratif et comptable en rapport avec les activités dont elle a la charge à l'exception des pièces de nature juridique ou contentieuse ;
- les ordres de missions relatifs à ses attributions.

En cas d'empêchement ou d'absence de Madame Mélanie FORGES, **Madame Véronique TRICHEREAU**, contrôleuse des finances publiques, et **Madame Christelle BOUCARD**, agente administrative principale des finances publiques, à l'effet de signer les mêmes documents.

- **Service de l'immobilier**

Madame Blandine TAPIN, inspectrice des finances publiques, responsable du service de l'immobilier, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions :

- les courriers simples, récépissés, bordereaux et lettres d'envoi de simples pièces ;
- tout document administratif et comptable en rapport avec les activités dont elle a la charge à l'exception des pièces de nature juridique ou contentieuse ;
- les ordres de missions relatifs à ses attributions.

En cas d'empêchement ou d'absence de Madame Blandine TAPIN, **Monsieur Romuald MABIT**, contrôleur des finances publiques, et **Monsieur Sébastien BENARD**, agent administratif principal des finances publiques, à l'effet de signer les mêmes documents.

- **Madame Marjorie BLAS**, inspectrice principale des finances publiques, chargée des missions EcoFiP, transformation numérique, et archivage, à l'effet de signer toute correspondance et tout document concernant les affaires courantes de ses missions.
- **Madame Fabienne BRET**, inspectrice des finances publiques, chargée de la communication et de l'attractivité, à l'effet de signer toute correspondance et tout document concernant les affaires courantes de sa mission.

Article 8. Dans le cadre de la mission départementale risques et audit et de la mission action économique, délégations spéciales sont accordées à :

- **Audit**

Madame Catherine BERNON, inspectrice principale des finances publiques, ainsi que **Messieurs Benjamin ALLARD** et **Philippe COSTES**, inspecteurs principaux des finances publiques, à l'effet de signer les remises de service et procès-verbaux d'installation des comptables et régisseurs du département ainsi que toutes pièces annexes.

- **Risques - Cellule qualité comptable**

Madame Ludivine DUPONT et **Mélanie SARRAIL**, inspectrices des finances publiques, chargées de mission qualité comptable et maîtrise des risques, à l'effet de signer toute correspondance et tout document concernant les affaires courantes de leur mission.

- **Action économique**

Mesdames Natacha FAUVELET et **Émilie SILI**, inspectrices des finances publiques, à l'effet de signer toute correspondance et tout document concernant les affaires courantes de leur mission.

Article 9. Dans le cadre de la mission service local du Domaine, délégation spéciale est accordée à :

Monsieur Pascal COUTURIER, inspecteur des finances publiques, responsable du service local du Domaine, à l'effet de signer les correspondances et documents liés à cette mission.

Article 10. Dans le cadre de la mission stratégie, contrôle de gestion et relations aux usagers, délégations spéciales sont accordées à :

Madame Guillemette ROGER, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la mission stratégie, contrôle de gestion et relations aux usagers, référente départemental relation usager et correspondante France Services, à l'effet de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de la mission.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Guillemette ROGER, **Monsieur Emmanuel BOURGOIN**, inspecteur des finances publiques, à l'effet de signer seul ou concurremment les mêmes documents.

Article 11. Le présent arrêté abroge le précédent arrêté (publié au recueil des actes administratifs du département de la Vendée n°2025-179, pages 8 à 18) et sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Vendée.

À La Roche-sur-Yon, le 06/02/26


Philippe FERTIER-POTTIER
Administrateur de l'État